



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101056

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/09/2024 11H32 C:000280 I:23127

V/Appel du Dimanche 08/09/2024 a 11H32

V/REF.IMM. 0391

IMMEUBLE : TOUR PANORAMIQUE
5-22 AVENUE DU PLATEAU
69009 LYON

SDC 'La Tour Panoramique'
C/O BAGNERES LEPINE SAS
99, RUE DUGUESCLIN
69458 LYON CEDEX 06

Vaulx en Velin, le 28 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 18 - LOGEMENT DE MR MORENO AU 7EME ETAGE -TL*06 51164967* ET
DU LOGEMENT AU 2EME ETAGE A LA DEMANDE DE MR GUERENDE

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT EAUX USEES CUISINE

Donneur d'ordre : M. P. GUERENDE (Président de la Copropriété)

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 08/09 A 13H00 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR MORENO AU 7EME ETAGE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE D'ENVIRON 3 METRES D'EVACUATION EVIER
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR TAO AU 2EME ETAGE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DU LA DOUCHE BOUCHEE PAR L'EVACUATION DU
BIDET
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : MERCI DE VOUS FAIRE PARVENIR L'OS CORRESPONDANT A CETTE DEMANDE

CS LCOMPTER Email envoyé le 09/09/24 a 07H48 Mme L. GUYOT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101056

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
2,25	H. Personnel + RIDGID K50 le 08/09	1	117,97	265,43
2,25	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	1	117,97	265,43
TOTAL H.T.				712,86
T.V.A. a 10,00%				71,28
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>784,14</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.